

RÉCIT

30 ans d'action publique :
les coulisses d'une réussite rurale

Une de « Haute Gironde » en 1995 pour les débuts de la CCE. ARCHIVES HG

Difficile à croire pour les plus jeunes, mais il fut un temps où les affaires du territoire n'étaient pas réunies sous le nom de la CCE. Alors qu'aujourd'hui la Communauté de communes de l'Estuaire (CDC de l'Estuaire ou CCE) semble être impliquée dans une grande partie des services, événements, formations et animations -des communes de Mazon, à Saint-Palais en passant par Saint-Ciers-sur-Gironde-, il n'en était rien il y a trente ans. À l'initiative de ce qui deviendra un chantier de longue haleine : Philippe Plisson, alors élu, puis conseiller général et député socialiste.

L'impulsion est venue de la disparition d'un autre organisme intercommunal : le SIVOM, dont Philippe Plisson, maire de Saint-Caprais est élu à sa présidence en 1989. Le syndicat dispose de peu de compétences et, alors que sa suppression se profile, l'édile envisage une autre piste. « J'ai une solution, nous allons créer une CDC », se souvient-il déclarer. S'ensuivent des réunions « à couteaux tirés », des mois d'échanges, avant un tournant : deux décisions du gouvernement Jospin, la loi Chevènement et la loi Aubry. La première permet au conseil communautaire de voter à la majorité le transfert de la taxe professionnelle de la centrale

nucléaire et offre à la jeune structure les moyens de se développer. La seconde amène l'embauche de 22 emplois jeunes. « C'est ce qui a déverrouillé les choses et donné tout son élan à la communauté de communes. »

À l'évocation de cette période, Philippe Plisson esquisse un sourire. « Bosser avec ces jeunes, ça a été un plaisir, on a mis un élan dans la CCE. » Parmi la vingtaine de moins de 25 ans recrutés à l'époque, plusieurs y travaillent encore aujourd'hui, comme la directrice adjointe, le directeur de l'office de tourisme ou encore le directeur des services techniques. « Ils ont grandi avec nous, ce sont un peu comme nos enfants. Et on avait des rapports qui étaient au-delà des rapports professionnels, il y avait une vraie empathie. »

À l'aube des nombreux chantiers qui l'attendent, il est guidé par « une vision ». « Ce slogan que j'ai repris 150 fois », commence-t-il : « il n'y a pas de raison que nous soyons les parias de la société et que cette population n'ait pas les mêmes services qu'à la ville. »

Une feuille blanche

Au fil des années, ses élus et agents mettent en place des équipements

encore rares au cœur de la ruralité. « On peut se vanter d'avoir été la première crèche et la première pépinière d'entreprises en milieu rural », rappelle Philippe Plisson. La CCE croît et concerne de plus en plus de services, vingt ans après sa création, elle fait profiter ses habitants tant côté solidarité – 55 000 heures d'aide à domicile –, formation locale – 235 apprentis et 149 entreprises partenaires en 2015 – ou encore tourisme : avec 5 000 visiteurs à Terres d'Oiseaux. « Je suis fier de ce qu'on a fait » et de « ceux qui poursuivent le travail », conclut l'ancien édile.

En 2020, Philippe Plisson choisit de se retirer du conseil et désigne Lydia Héraud, vice-présidente à ses côtés, pour prendre sa succession. Elle est « compétente, investie, intelligente, elle avait toutes les qualités », résume-t-il. Elle a été élue et après les élections municipales du printemps dernier, elle a conservé son siège à la tête de la CCE. Retraité de la vie politique, Philippe Plisson suit de près l'évolution de la collectivité, non sans nostalgie : « C'est le mandat que j'ai le plus aimé et que j'ai le plus regretté. » « La CCE, c'est mon bébé. J'ai pris une feuille blanche avec mes amis maires et ça a donné ça. »

Amandine Dargenton

Lydia Héraud : « Des de nouvelles priori

Trente ans après sa création, la Communauté de communes de l'Estuaire n'a pas fini de grandir. Services aux habitants, développement économique, projets d'envie ou encore dynamisation du territoire : après Philippe Plisson, c'est désormais entre les mains de Lydia Héraud que la collectivité poursuit son chemin et imagine la suite. Première adjointe de Val-de-Livenne et présidente de la CCE et de ses 14 communes, elle a entamé au printemps dernier un second mandat. L'occasion de revenir avec elle sur 2025 et sur les projets qui dessineront les prochaines années.

« Haute Gironde » : Une année 2026 un peu particulière, avec des élections et un changement d'une partie des élus du territoire. Quels sont les gros chantiers qui se poursuivent ou arrivent à leur terme ?

Lydia Héraud : Oui, c'est une année un peu particulière. Pour autant, nous avons nos gros chantiers démarrés en 2025, qui se sont poursuivis en 2026 et vont être finalisés. Je pense notamment à la Maison des services au public, dont l'agrandissement [inauguré depuis, le 4 septembre ndr], et à la résidence autonomie, dont la réhabilitation sera finalisée en fin d'année ou tout début 2027. Elle va nous permettre d'accueillir davantage de personnes âgées. Sur le pôle de réemploi, les Compagnons Bâtisseurs vont également s'installer et ouvrir Solibat, un dépôt de matériaux proposant des fins de stock de magasins sous conditions de ressources. Ces matériaux seront aussi accessibles aux associations et aux collectivités.

Enfin, nous devrions avoir d'ici la fin de l'année l'arrêt de la préfète pour l'extension de notre zone d'activité à Saint-Aubin-de-Blaye, en sortie d'autoroute. C'est un dossier sur lequel nous travaillons depuis 2020 et qui a nécessité de nombreuses autorisations, études environnementales et recherches de compensations. Nous allons enfin pouvoir démarrer les travaux de cette deuxième partie de la zone d'activité. Nous arrivons également à la finalisation de notre document d'urbanisme, avec l'enquête publique en octobre.

L'année 2025-2026 a également été riche sur le plan de la politique commerciale. Quels projets avez-vous menés ?

Nous avons créé un poste de manager de commerce et une carte cadeau locale, qui rassemble aujourd'hui 35 ou 36 commerçants du territoire. Il y a de très bons résultats et nous allons donc relancer cette opération. Il y a également, pour la première fois, une semaine des savoir-faire chez nos commerçants et artisans. L'idée est de montrer que derrière les commerces, il y a aussi des professionnels, du savoir-faire et des compétences particulières. Nous préparons aussi pour 2027 un plan de signalétique commerciale pour le territoire, afin de mieux indiquer la présence des commerçants et leur localisation. Nous travaillons actuellement sur ce sujet avec les communes.

Et évidemment, on attend avec impatience la décision de l'État sur l'EPR2. Où en êtes-vous ?

Nous avons remis le dossier à Bernard Fontana, le patron d'EDF,

Chronologie des grandes étapes de la CCE

Hors chantier et bâtiments construits (voir seconde frise en page 8)



chantiers finalisés, tâches à définir »



Lydia Héraud et deux de ses vice-présidents, AD

avec la préfète et le président de Région. Nous l'avons également envoyé à la Direction interministérielle du nucléaire et à l'Élysée. Nous avons reçu un courrier de l'Élysée qui nous confirme que l'annonce sera bien faite fin 2026. Nous sommes donc à quelques semaines de savoir cela, ce qui peut évidemment modifier beaucoup de choses sur l'avenir du territoire, en tout cas sur la préparation que nous pourrions faire.

Quelles vont être vos principales priorités pour l'année à venir ?

La santé, avec l'arrivée des docteurs juniors sur le territoire. Nous allons accompagner leur arrivée. Cela va faire des médecins en plus

pour la population et il faudra leur donner envie de rester. Il y a aussi l'adaptation au changement climatique. On voit les pics caniculaires se multiplier et nous ne sommes pas vraiment prêts dans tous nos bâtiments. Nous avons notamment un recrutement en cours pour un poste de chargé de mission énergie et adaptation au changement climatique, notamment sur le bâti. Le centre de formation multimédias est un exemple : dès le mois de mai, certaines salles étaient trop chaudes pour travailler dans de bonnes conditions. Beaucoup de communes rencontrent également cette problématique, notamment dans les écoles. Il faut aussi tirer les enseignements des méga-

feux qui ont eu lieu sur le Médoc. Nous nous sommes aperçus que nous étions très peu équipés sur la CCE en cas d'événement exceptionnel. Il faut donc retravailler les plans communaux de sauvegarde, la coordination au niveau intercommunal et le référencement des personnes fragiles.

Est-ce qu'il y a un projet ou un dossier que vous souhaitez particulièrement faire aboutir durant ce mandat ?

Nous avons forcément des choses en tête, mais nous avons un nouvel exécutif avec beaucoup de nouveaux élus. Nous avons maintenant des discussions sur les priorités du mandat. Nous avons dessiné un projet de territoire sur le dernier mandat et je pense que nous devons le réinterroger avec les élus actuels pour voir quelles sont leurs priorités. Nous avons notamment en tête le centre d'enseignement artistique, notre école de musique, qui n'est pas bien dotée aujourd'hui en termes de bâtiment et de structure. C'est un projet que nous voulions réfléchir sur Saint-Ciers et que nous allons réfléchir avec la nouvelle municipalité. Mais ces projets ne sont pas encore définis. Les gros dossiers doivent rentrer dans le plan d'investissement et il faut donc les dessiner avec toutes les communes. Il est encore un peu tôt pour déterminer les gros chantiers du mandat et les priorités que nous donnerons.

Quelles sont aujourd'hui les principales préoccupations des communes et des habitants auxquelles la CCE doit, d'après vous, répondre ?

La santé et l'accès aux soins sont un sujet majeur. Nous pouvons faire certaines choses, mais nous avons aussi nos limites en tant que collectivité. Nous n'avons notamment pas SOS Médecins et les médecins qui doivent s'installer doivent faire des gardes, alors que beaucoup ne veulent pas en faire. Des médecins vont partir à la retraite et il faut donc savoir comment renouveler l'offre de soins

sur le territoire. La santé relève de la compétence de l'État, mais nous accompagnons dans les moyens que nous avons.

Il y a aussi la gestion des déchets, avec la nouvelle gouvernance au SMICVAL, et la question de la visibilité sur les budgets des communes. Nous avons refait, sur le dernier mandat, le pacte financier avec les communes pour essayer de leur donner un peu plus d'air. Enfin, nous avons un chantier de mutualisation des moyens, matériels et humains, entre la communauté de communes et les communes. Pour les plus petites communes, qui ont peu de personnel, dès qu'une personne part à la retraite ou est en arrêt maladie, cela peut devenir très compliqué. Il faut donc réfléchir à la manière d'avoir les bonnes personnes, aux bons endroits et au bon moment.

Est-ce que la CCE doit faire face à des contraintes financières ou à des arbitrages particuliers pour mener tous les projets dont vous me parliez ?

Oui, forcément. Nous avons tous les ans de nouvelles fonctions de l'État qui arrivent et le budget est généralement plus contraint. Comme les communes, nous avons également un manque de visibilité. Nous aurons donc des arbitrages à faire, avec les communes, sur ce que nous priorisons. Certains projets devront aussi être revus dans leur dimensionnement. Il y a l'idéal et puis il y a ce que nous serons en capacité de faire. À un moment, il faut mettre une jauge et dire : nous irons jusque-là, mais pas plus, parce que sinon nous pouvons mettre l'équilibre de la collectivité en danger.

Propos recueillis par AD

Impacts et activités en chiffres

- 50 103 heures d'aide à domicile accomplies auprès de 445 usagers dépendants ou vulnérables.
- 5 401 accompagnements assurés à l'Espace France Services avec un taux de réussite des démarches de 96,75 %.
- 99 000 repas confectionnés par la Cuisine centrale intercommunale, dont 35 % de produits issus de l'agriculture biologique.
- 2 092 adultes en formation continue et 221 apprentis accueillis au Centre de Formation Multimédias (CFM).
- 89 entreprises accompagnées dans leurs projets de création, de développement ou de transmission.
- 78,2 km de cours d'eau et 193 ponts entretenus sur le bassin versant de la Livenne dans le cadre de la compétence GEMAPI.
- 5,7 tonnes d'asperges vendues et 9 000 visiteurs accueillis lors de la Fête de l'Asperge du Blayais.

RÉCIT

« Quand je suis arrivée, on était 25, aujourd'hui : plus de 200 agents »

Dans ses premières années, alors que ses lignes directrices et ses projets commencent à se matérialiser, la Communauté de communes de l'Estuaire était déjà « une CDC complètement atypique », affirme Sylvie Martin. Directrice générale des services depuis 2002, elle se remémore la histoire d'une collectivité qui a fleuri en trois décennies. « On a osé faire des choses. Il y avait un côté visionnaire et un côté expérimentation. » Et de l'audace, ajoute-t-elle. « Il ne suffit pas d'avoir de l'argent. Il faut aussi comprendre les besoins du territoire et construire une réponse. » Elle se souvient des débuts, de la « feuille blanche » qu'il fallait remplir ou de la dentelle qu'est le métier, « il faut travailler à différents niveaux. » « Une très belle ouverture », qui n'en a pas fini de la satisfaire : « On a construit énormément de projets, je pense que j'aime bien ce côté bâtisseur. »

« Feuille blanche »

Durant ses 24 ans à travailler comme DGS - « un dinosaure », elle estime que ses fonctions restent inchangées. Bien que le nombre d'employés a été multiplié par dix. « Moi

quand je suis arrivée, il y avait 25 personnes et aujourd'hui [...] on est à plus de 200 agents. » « Quand on est DGS, on est chef d'orchestre, au four et au moulin, pour diriger le paquebot qu'est la CCE, quelque soit sa taille », affirme Sylvie Martin. Avant tout, elle conduit les équipes, tout en jonglant avec des « dimensions juridiques, financières et humaines. » « On a formé une équipe qui a bien avancé, parce qu'on était dans une logique de projet, de création de services. Et ça, c'est quelque chose que j'aime le plus au monde, après le facteur humain pour moi qui est fondamental. » Avec la croissance des effectifs, se sont inévitablement multipliés les métiers, donc, dans les dossiers de la DGS, « plus de problématiques RH », plus de temps à consacrer au recrutement ou à s'assurer « que tous les services sont en capacité de servir. » « Il y a une approche artisanale, on essaie toujours de s'améliorer [...] d'être au plus près des besoins des gens. C'est une collectivité qui bosse, qui est tournée vers les services vis-à-vis des habitants et ça se voit. » « Ma plus grande fierté », conclut-elle.

AD

Compétences de la CCE

Administrée par ses élus communautaires, la CCE organise son action publique autour de plusieurs grands domaines de compétences.

